



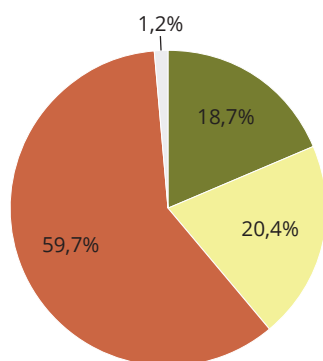
<b>Superficie (en ha)</b>	213
<b>Organisme gestionnaire</b>	Métropole Toulon Provence Méditerranée
<b>Année d'approbation du DOCOB</b>	2012
<b>Date arrêté ministériel ZPS</b>	03/11/2005; 04/07/2018

## Description

Espace naturel situé à proximité de la Métropole Toulonnaise. La végétation est dominée par des formations végétales rases et clairsemées. Paysage minéral profondément marqué par l'érosion : falaises calcaires, éboulis, crêtes dénudées.

## Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=213)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
<b>Forêts</b>		<b>18,7</b>
- Forêt de conifères	32,1	15,1
- Forêt de feuillus	0,0	0,0
- Forêt mixte	7,6	3,6
<b>Milieux à dominante minérale</b>		<b>20,4</b>
- Roches nues	43,4	20,4
<b>Milieux arbustifs</b>		<b>59,7</b>
- Garrigues et maquis	127	59,7
<b>Surfaces artificielles</b>		<b>1,2</b>
- Tissu urbain	2,3	1,1
- Unités industrielles ou commerciales	0,2	0,1
<b>Surface totale</b>	<b>213</b>	<b>100</b>

## Intérêts ornithologiques

L'intérêt majeur du site est la présence d'un couple nicheur d'Aigle de Bonelli, espèce fortement menacée en France (environ 34 couples). Ce couple est le seul du département du Var et le Mont Caume constitue à ce jour la limite orientale de la population méditerranéenne française.

Outre l'Aigle de Bonelli, quelques autres oiseaux d'intérêt communautaire nichent dans le site. Certaines espèces, et notamment des rapaces, nichent hors du périmètre mais fréquentent le site pour s'alimenter : Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin.



Aigle de Bonelli  
© Sarah GOLIARD



Grand-duc d'Europe  
© Norbert CHARDON



Monticole bleue  
© Aurélien AUDEVARD

## Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

- ▶ Fermeture des milieux.
- ▶ Dérangement des rapaces dans les falaises durant la nidification, par des activités humaines susceptibles de faire échouer la reproduction. Risque non négligeable du fait de la proximité de l'agglomération de Toulon.
- ▶ Présence de lignes électriques induisant un risque de mortalité par collision pour l'Aigle de Bonelli (notamment pour les jeunes oiseaux peu expérimentés).

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

## Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
<b>Aigle de Bonelli*</b>	<b>DO1</b>	17 / 34-35 couples	1 couple	Sédentaire	Bon	Reproduction importante
<b>Grand-duc d'Europe</b>	<b>DO1</b>	300-500 / 2 000-4 000 couples	1-couple	Sédentaire	Bon	
Monticole bleue	AER	? / 3000-6000 couples	Rare	-	-	

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

\* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes  
DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable  
Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

## Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

**Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.**

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi de la reproduction de l'Aigle de Bonelli	Aigle de Bonelli	Très fort
Définition du domaine vital par géolocalisation	Aigle de Bonelli	Très fort

\*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

## Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	
Régional	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique

**En gras :** zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

## Liens utiles

**Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB :** <http://www.batrame-paca.fr>

**PNA, sites Natura 2000 :** <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

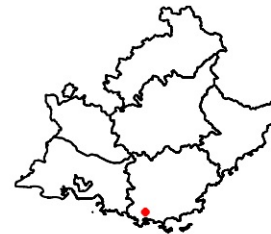
**DOCOB :** <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>




**FSD :** <https://inpn.mnhn.fr>

## Bibliographie

CEN PACA (2009 à 2018). *Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France.*

LASCEVE M. & TPM. (2011). *Tome 1 : Diagnostics, enjeux et objectifs de conservation. Document d'Objectifs des sites Natura 2000 «Mont Caume Mont Faron – Forêt Domaniale des Morières» (SIC / FR9301608) et «Falaises du Mont Caume» (ZPS / FR9312016). DAET – Service Environnement, Toulon Provence Méditerranée, 285 p.*



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :  
FR9312016 - Falaises du Mont Caume**

